



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

députés et sénateurs

Question écrite n° 85201

Texte de la question

M. René Dosière demande à M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, de bien vouloir lui préciser à la date du 1er juin 2010, les moyens humains et matériels (bureaux, voitures, etc.) mis à la disposition des députés actuellement chargés d'une mission auprès de son département ministériel ainsi que le montant de leur éventuelle indemnisation.

Texte de la réponse

Au 1er juin 2010, deux députés avaient été chargés d'une mission auprès du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. Il s'agit de M. Pierre Cardo, ex-député des Yvelines, et M. Christophe Priou, député de la Loire-Atlantique. Aucun moyen humain ou matériel n'a été mis à leur disposition durant toute la durée de leur mission. Aucune indemnisation ne leur a été versée.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85201

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8233

Réponse publiée le : 17 mai 2011, page 5093